



## Municipalité de Hampden

863, route 257 Nord  
La Patrie (Québec) J0B 1Y0  
Tél. : 819 560-8444  
Fax. : 819 560-8445  
[muni.hampden@hsfqc.ca](mailto:muni.hampden@hsfqc.ca)

# SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN TENUE PAR AUDIO CONFÉRENCE, LE MARDI 5 MAI 2020 À 19 h.

## Ouverture de la séance

Le quorum étant constaté, la séance débute à 19 h

## Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour soit et est adopté, en gardant le varia ouvert.

## Adoption du procès-verbal du 7 avril 2020

Le procès-verbal du 7 avril 2020, est adoptée comme présenté.

## Rapport des comités et du maire

### **Retour téléphonique des comités au contexte de la COVID-19**

**Monique Scholz** : J'ai réalisé mon devoir de communiquer avec les citoyens, résidents permanents, dans les chemins Macnamee, Lucas et Arnold et il me reste seulement trois personnes pour lesquelles je vais leur mettre une carte postale dans leur boîte aux lettres. Les gens vont relativement bien. Tout le monde dit qu'ils sont très heureux de rester à la campagne pendant le COVID-19, puis plusieurs fois je me suis fait dire que c'était une belle initiative de la municipalité de faire un suivi de nos citoyens. Concernant le contact avec nos citoyens pour s'assurer que ça va bien, s'il y en a d'autres qui ont dit qu'ils feraient des appels et qui auraient besoin de me refiler des appels d'une partie de votre secteur, vous pouvez me le dire, parce que j'ai quasiment fini. Pour faire simple je vais prendre en charge le chemin du Quatre-milles.

**Martin Turcotte** : [route 214] J'ai commencé à parler à une quelques citoyens, je vais continuer avec au courant de la semaine pour contacter les derniers. Ça se passe bien. Ils sont contents d'être en campagne, au moins un terrain pour sortir et faire des petites activités.

**Chantal Langlois** : [route 257] Oui, on va s'organiser moi et Lisa. C'est sûr que j'ai vu beaucoup de monde de la route 257, on a jasé. Je pensais aussi aux gens qui pourraient être dans le besoin de nous parler.

## **Camp de jour au contexte de la COVID-19**

**Chantal Langlois** : Nous n'avons pas encore pris de décision, s'il va y avoir un camp de jour. On parle avec tous les autres organisateurs de camps de jour. C'est certain qu'il n'y aura pas d'enfants d'ailleurs que du Canton de Hampden cette année, mais on regarde si ça vaut la peine d'en faire un ou pas. On va faire un sondage auprès des parents avant de prendre une décision.

## **Rapports de la directrice générale, des services de la voirie, incendie et urbanisme**

**Manon Roy** : le rapport de la voirie est recommencé car la saison hivernale est terminée. Pour le service incendie, les pneus du VTT ont été installés hier, il était encore sur les chenilles, les radios ont été commandées. Ce sont des choses qui ont tous été adoptées à la dernière séance. Le tuyau d'échappement, on l'avait eu, il y a seulement l'installation à faire. Il n'y a pas vraiment de nouvelle demande pour ce service. Pour le rapport de l'inspecteur d'urbanisme, c'est toujours par rendez-vous. Je fais toujours un suivi avec lui.

**Lisa Irving :** Demande de précisions sur les travaux à venir, par exemple, lieux de rechargement, lieux de nivelage, lieux de creusage des fossés, nombre d'heures, nombre de pieds, nombre de kilomètres, intervenant, maintenance des équipements. Une nouvelle saison recommence et ce serait bien d'être au courant de ce qui s'en vient dans le mois suivant pour la communication avec les citoyens.

**Manon Roy :** Une demande sera faite au directeur des travaux publics pour que le rapport soit plus précis sur les travaux à venir.

### **Période de questions**

Aucune question

### **Approbation des salaires et des comptes au point 8**

Documents de salaires et comptes remis aux membres du conseil. Fonds suffisant pour les paiements.

### **Correspondances**

#### **Suivi médailles pour chiens**

**Manon Roy :** Les soumissions pour les médailles de chiens sont reçues nous allons devoir l'adopter en juin. Une liste des choses à faire est remise pour tenir un registre. J'ai reçu deux soumissions de fournisseurs.

#### **Fermeture Récup-Estrie – Services sanitaires Denis Fortier**

**Manon Roy :** Je vous ai remis une copie du courriel de M. Patrie, car Récup-Estrie va fermer du 29 mai au 14 juin 2020. Pour nous, ça comprend une collecte de récupération. Le problème c'était qu'il était possible d'arrêter la collecte complète, mais Services sanitaires Denis Fortier ne veulent pas arrêter parce que c'est un contrat que nous avons avec eux. Il enverrait les contenus des bacs bleu (récupération), à un autre centre qui est situé à Thetford mines et le montant est de 100\$ la tonne, mais il faudrait payer les frais supplémentaires. Alors, les directeurs généraux ont demandé à la MRC. Nous attendons des nouvelles de la MRC et de service sanitaire Denis Fortier.

**Lisa Irving:** Dans son contrat, est-ce qu'il y a une clause qui dit qu'il a le droit de faire ça.

**Monique Scholz :** Il est intelligent de ne pas entraîner nos citoyens à sauter une collecte; que les bacs débordent ou que le recyclage se retrouve dans l'autre bac. C'est très bien de nous faire une proposition et que Thetford mines accepte notre matériel. La question est de savoir combien seront les frais supplémentaires parce que le camion, qu'il passe ou non, on va le payer.

**Martin Turcotte :** Le problème est que Récup-Estrie ferme ses portes et n'en subit pas les contre-coups. Ça ne fait pas de sens.

**Bertrand Prévost :** C'est seulement une collecte et ce ne sont pas des poids faramineux. Ce n'est pas comme les ordures qui pèsent une tonne ou deux tonnes à toutes les fois.

**Chantal Langlois :** Le service doit être maintenu; la question est de connaître les coûts.

**Lisa Irving :** Rappel que la municipalité paie déjà un contrat à la MRC pour la gestion du recyclage. La question est de savoir le coût rattaché : s'il représente 200\$ c'est une chose, s'il représente 2000\$ s'en fait une autre.

**Bertrand Prévost :** Il est plus simple que l'on paie. Les coûts sont partagés pour les cinq municipalités par le nombre de porte. On ne peut pas s'opposer à cela.

**Lisa Irving:** Un rappel que le total des frais supplémentaires pour les cinq municipalités n'est pas divisé en parties égales, les frais sont répartis en fonctions du tonnage de chaque municipalité. Elle demande à la directrice générale un estimés en fonction de l'année passée et que ce soit transmis aux membres du conseil.

#### **Ouverture du bureau municipal au citoyens – contexte COVID-19**

**Manon Roy :** Je propose de faire installer un plexiglass à l'entrée du bureau municipal, du désinfectant et affiches. Des précautions de lavage seront fait aux poignées et espaces

d'entrée. Nous devons permettre la remise des permis et la venue des citoyens qui sont habitués d'effectuer leurs paiements en argent. Il devient peu pratique dans les circonstances actuelles que le citoyen demeure dehors et de se déplacer pour le servir. Les visites peuvent être sur rendez-vous ou en téléphonant tout juste avant. Soyez assurés que j'ouvrirai seulement quand tout sera installés.

**Bertrand Prévost** : Le plexiglass est facile à installer et sécuritaire, car la porte à deux sections et est à deux mètres du bureau de la directrice général.

#### **Changement d'huile du camion incendie**

**Manon Roy** : L'employé de la voirie demande s'il peut faire le changement d'huile dans ses heures de travail; c'est certain que si le temps est pris pour ça, il n'est pas pris pour autre chose. La dernière fois, le changement d'huile avait été effectuer dans un garage et la facture était élevée. **Bertrand Prévost** : La dernière fois qu'un changement d'huile avait été effectué par un fournisseur, il en avait coûté 500\$. De plus, ce type de réparation pourrait ne pas demander un grand nombre d'heures.

**Martin Turcotte** : Demande si la réparation du tuyau d'échappement peut être fait en même temps, car cela devient nécessaire. **Monique Scholz** : Rassurée par la directrice générale qu'il y a toujours un registre de tenue des réparations faites et à faire.

#### **Changement d'un ponceau au 4 mai 2020 - chemin Franceville**

**Bertrand Prévost** : Le ponceau était endommagé par le gel/dégel et il a alors été réparé.

**Manon Roy** : Lorsqu'un ponceau est endommagé par le dégel, il devient ovalé, il peut alors plier et casser. Cependant, celui-là était réparable. Par urgence, une compagnie d'excavation a été sollicitée. Par ailleurs, d'autres travaux sur ponceaux au chemin Franceville sont prévus pour demain: un de 24 pouces, un de 30 pouces, et ce, sans aucun frais supplémentaire, car c'est déjà budgété, nous les possédons déjà. D'autres travaux sont à venir, car le sol n'est pas encore dégelé à certains endroits; d'ici un mois nous en saurons plus sur l'état des ponceaux.

#### **Plainte écrite – coupe arbres creusage fossés.**

**Monique Scholz** : Lecture de la plainte. En résumé : travaux récents de creusage de fossés jugés indéliçats envers les plantes et les arbres en bordures de chemin ou des dommages auraient pu être évités. Il y a un besoin d'explication sur la nécessité de ces travaux et les façons de faire. Le but étant d'améliorer les choses et de préserver la nature précieuse du Canton de Hampden. Ici, on demande qu'une réponse soit remise par écrit.

**Monique Scholz** : La nature précieuse repose même sur le logo municipal. Préserver le paysage touristique pour les marcheurs. Heureusement, les arbres n'ont pas été coupés sur une longue distance. Que les propriétaires soient d'accord ou non, les arbres sont coupés et il y a déséquilibre pour les brise-vents naturels et les animaux. Demande qu'on s'engage à en replanter à bonne distance lors de situation telle que celle-ci.

**Lisa Irving** : Au chemin Macnamée, des arbres entiers ont été couchés sur le terrain. Je n'ai pas eu la chance de voir le chemin Lucas. J'espère que les employés prennent la peine d'aller voir les propriétaires pour leur demander si ça peut se passer de cette façon. Le ministère a des normes sur le creusage des fossés, tant pour la façon, la gestion, que pour la permission. L'année passée, il y a eu une formation sur le creusage; une formation cette année est de nouveau proposée pour que la direction et la supervision par notre service de voirie soit conforme aux règles en vigueur, car celles-ci peuvent changer.

**Bertrand Prévost** : Il n'y a pas eu de creusage encore sur le chemin Lucas. Les employés savent ce qu'ils font. Les arbres ont été coupés avec l'accord du propriétaire; il les a lui-même abattus. Cette année, la profondeur des fossés est raisonnable par rapport à l'année dernière. Par ailleurs, pour ce qui est des haies brise-vents, la rangée d'arbres qui nous préoccupe est en position est-ouest; elle ne servait même pas de brise-vent. Une haie brise-vents dois se retrouver contraire au sens du vent pour être efficace. De plus, en présence de bons fossés, la neige s'y accumule et ne se retrouve donc pas ailleurs, et donc pas dans le chemin. Il faudrait prendre le temps de voir la situation et de poser des questions au directeur des travaux public avant d'émettre une opinion.

**Manon Roy** : Le directeur des travaux public a été mis au courant. Les travaux exécutés sont toujours autorisés. L'année passée, le creusage a été un peu extrême. Cette année, cette problématique a été résolue. Les employés sont consciencieux et je suis avisée des travaux; il n'y a pas d'inquiétude à avoir. Bien que les travaux soit remis à contrat, le service de voirie dirige et supervise. Je m'informe sur les formations à prévoir et à suivre pour la mise à jour des compétences.

**Martin Turcotte** : cette formation serait une protection intéressante et pertinent, pour une mise à jour. Il n'y a pas de doute sur les compétences des employés.

#### **Activités de fonctionnements**

**Monique Scholz** : Demande d'un comparatif budget/dépenses 2020 pour les trois premiers mois par Monique Scholz

### **RÉSOLUTIONS**

#### **10.1 Carte de guichet et de crédit pour la municipalité**

Les membres du conseil donnent l'autorisation à la directrice générale de se procurer une carte de guichet pour la municipalité et faire réactiver la carte de crédit pour une limite maximum 5 000 \$. Adoptée par résolution 2020-05-063. (Voir procès-verbal)

#### **10.2 Participation de la municipalité du canton de Hampden aux coûts de la réfection de la route 257 en fonction des subventions disponibles dans des programmes gouvernementaux**

Les membres du conseil acceptent que la municipalité du canton de Hampden rassemble et verse à la MRC du Haut-Saint-François sa part d'un cinquième de la mise de fonds nécessaire pour le projet de réfection qui sera déposé à un ou plusieurs programmes d'aides gouvernementales pour financer la voirie locale, jusqu'à concurrence de 732 763 \$. Adoptée par résolution 2020-05-064. (Voir procès-verbal)

#### **10.3 Achats de plexi glace pour le bureau**

Les membres du conseil autorisent la directrice générale à faire installer un plexi glace et les installations nécessaire à l'entrée du bureau municipal pour la sécurité des employés et citoyens. Adoptée par résolution 2020-05-065. (Voir procès-verbal)

#### **10.4 Séances du conseil**

**Bertrand Prévost** : Pour ma part je préfère assister aux séances directement au pavillon en gardant les distanciations règlementaires. **Lisa Irving** : Moi je préfère assisté par vidéoconférence pour ne pas risquer de contaminer sois mes collègues de travail ou les autres membres du conseil. **Monique Scholz** : De mon côté, les deux façons de faire sont acceptable tout dépend la décision de chacun. **Martin Turcotte** : Je préfère par vidéo conférence. **Sylvie Caron** : Je préfère au pavillon. **Chantal Langlois** : Les 2 façons me conviennent.

**Manon Roy** : Les membres du conseil ont adopté une résolution que les séances du conseil seront tenues à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéo conférence et aussi sur place (pavillon) selon leur discrétion avec les directives de distanciations pour ceux et celle qui n'ont pas accès aux services informatiques. Que l'ordre du jour préliminaire sois publier le jeudi précédent la séance, pour que les citoyens puissent emmètré leurs questions ou commentaires, soit en téléphonant au bureau municipal ou en envoyant un courriel à la municipalité. 2020-05-06. (Voir procès-verbal)

#### **Période de questions**

Aucune question

#### **Levée de la séance**

La levée de la séance est prononcée à 20 h 40.

Prenez note que cette séance s'est tenu par vidéo conférence, pour plus de détail vous référer au procès-verbal du 5 mai